



FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

CONDUITE DU CHARIOT AUTOMOTEUR R489 OU R482

OBJECTIFS

> Fournir aux participants les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour obtenir l'autorisation de conduite R482 ou R489 Catégorie F selon l'engin conduit, en conformité avec les réglementations en vigueur.

INTERVENANTS

Christophe Bernt, formateur habilité pour divers ACES (Aptitude à la Conduite en Sécurité) et chariot automoteur R482 et R489

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Emilie LARRAS
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

CONDUITE DU CHARIOT AUTOMOTEUR R489 OU R482

SANTÉ / SÉCURITÉ

PROGRAMME

Ce programme peut être adapté en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise ou des participants

Remise d'une attestation de formation à conserver pour valider votre titre de conduite (valable 5 ans)

Partie théorique

> **Présentation des objectifs et de l'importance de l'autorisation de conduite R482 ou R489 Catégorie F**

> **Présentation des réglementations et des responsabilités liées à la conduite des engins de la Catégorie F**

> **Présentation des différents types d'engins de la Catégorie F**

> **Sécurité et prévention des risques** ; principaux risques associés, règles de sécurité à respecter, équipements de protection individuelle

> **Réglementations et signalisation** : règles de circulation, signalisation et panneaux de sécurité

Partie pratique :

> **Contrôle pré-opérationnel des engins** : vérifications à effectuer, contrôle des différents systèmes

> **Techniques de conduite** : techniques de démarrage, d'arrêt, de virage et de changement de direction, manipulation des charges en toute sécurité

> **Manœuvres pratiques** : différentes manœuvres spécifiques à chaque type d'engin, application des règles de sécurité

> **Évaluation finale** : évaluation pratique pour vérifier les compétences acquises par les participants

> **Bilan de la formation**

DURÉE

1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC

AGRICULTEURS ET
SALARIÉS AGRICOLES

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET ACTIVE, EXERCICE EN
PETITS GROUPE,
ÉCHANGES, MISE EN
SITUATION, TEST
PRATIQUE

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT ET FIN DE
FORMATION

COÛT

PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.